



Communiqué

DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 01

Important projet de développement du Métrobus Un pas de plus vers la modernité

Québec, le 22 avril 2010 – La ministre des Affaires intergouvernementales du Canada, présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre de la Francophonie et ministre responsable de la région de Québec, l'honorable M^{me} Josée Verner, le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ministre du travail et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M. Sam Hamad, au nom de la ministre des Transports et ministre responsable de la région de la Mauricie, M^{me} Julie Boulet, le député de Vanier, M. Patrick Huot, le maire de Québec, M. Régis Labeaume, et le président du Réseau de transport de la Capitale (RTC), M. Raymond Dion ont procédé aujourd'hui à une cérémonie de levée de terre pour souligner officiellement le début des travaux d'implantation du service Métrobus 803, dont la mise en service est prévue à l'automne 2011.

Afin d'augmenter la capacité d'accueil et l'offre de service du réseau, l'acquisition de 40 autobus a également été annoncée cet après-midi, lors de l'inauguration du nouveau centre Métrobus, érigé dans le parc industriel Armand-Viau.

Déterminé à stimuler l'intérêt de la population de Québec, le RTC mise sur le renforcement du populaire Métrobus et sur l'ajout de la ligne 803, en août 2011. La mise en place de la ligne 803 nécessite un investissement global de 40 millions de dollars. La participation du ministère des Transports du Québec (MTQ) s'élève à 16,5 millions, de la Ville à 10 millions, du RTC à 9 millions et celle de la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL) à 4,5 millions.

C'est grâce à la contribution financière des gouvernements du Canada et du Québec que le RTC peut compter sur un parc d'autobus efficient, notamment avec l'acquisition de 40 nouveaux autobus, dont 25 articulés, en 2010. Une subvention de 19,4 millions a été accordée par les gouvernements fédéral et provincial pour un investissement total de 27,8 millions. Le total des autobus articulés atteindra 67 d'ici la fin de 2011.

Le centre d'exploitation de la rue des Rocailles ayant atteint sa pleine capacité, avec près de 550 autobus, la construction du centre Métrobus s'est avérée nécessaire.

D'une superficie de 18 000 m² et érigé au coût de 42 millions, le bâtiment a été construit selon des normes environnementales rigoureuses en vue d'obtenir l'accréditation LEED (Leadership in Energy and Environmental Design). Il est également doté d'équipements à la fine pointe de la technologie. Soulignons la contribution de 31,5 millions de dollars du MTQ

« L'exploitation du nouveau centre permet à la clientèle des lignes Métrobus d'être transportée à bord des nouveaux véhicules articulés permettant ainsi d'augmenter la capacité d'accueil et le confort des usagers », a souligné le président du RTC. Actuellement, 25 autobus articulés desservent ces lignes à haute fréquence.

L'honorable Josée Verner, ministre responsable de la région de Québec, ajoute que « cet investissement est un exemple tangible des actions de notre gouvernement pour stimuler l'économie et créer des emplois. Grâce au Fonds de la taxe sur l'essence, le gouvernement du Canada investit dans des projets d'infrastructures tels que le transport en commun. En plus d'être bénéfiques pour l'environnement, ces projets sont avantageux pour l'économie, et contribueront à la prospérité des collectivités ainsi qu'à améliorer la qualité de vie des Québécoises et des Québécois ».

« Afin que notre région puisse poursuivre son développement, il est essentiel qu'elle se dote d'infrastructures modernes et tournées vers l'avenir. C'est un investissement de près de 58 millions de dollars que le gouvernement du Québec annonce aujourd'hui pour le développement du transport collectif et la modernisation des services du RTC. En ce sens, un réseau de transport en commun adapté aux besoins et réalités de la Capitale-Nationale constitue non seulement un maillon névralgique dans l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, mais s'inscrit aussi parfaitement dans notre volonté de faire de la région un pôle en matière de développement durable », a indiqué le ministre Sam Hamad.

Le député de Vanier, M. Patrick Huot, s'est réjoui de la mise en service de cette nouvelle ligne Métrobus 803, un atout essentiel visant à soutenir l'essor du boulevard Lebourgneuf comme l'un des axes importants du développement économique régional. « Avec l'ajout de la nouvelle ligne Métrobus 803, ce sont des milliers de citoyennes et de citoyens de la ville de Québec qui pourront avoir accès à un centre majeur d'emplois dans le domaine des services. Nul doute qu'en accroissant ainsi la mobilité des déplacements dans ce secteur nous contribuerons à une amélioration de la qualité de vie des gens qui y travaillent et de ceux qui y vivent. »

Le maire de Québec, M. Régis Labeaume, a exprimé son soutien dans le développement du transport collectif. « Voilà un nouveau pas visant à faire de Québec une ville encore plus accessible et mieux dotée en moyens de transport. Le plan de mobilité durable qui sera déposé ce printemps par le groupe de travail alliera desserte et aménagement afin d'offrir plus d'efficacité et de choix aux citoyens. »

À propos des véhicules articulés

Plus de confort, plus de places pour la clientèle

La clientèle apprécie le confort de ce nouveau véhicule, notamment en raison d'une plus grande fluidité. Entre autres, le design des sièges et des barres d'appui a été repensé, rendant l'allée plus large que dans les autobus réguliers. S'ajoute une nouvelle fenestration à l'arrière offrant plus de luminosité. Ce véhicule de 62 pieds compte 48 places assises, comparativement à 34 dans un autobus régulier. Notez qu'à partir du 1^{er} mai les cyclistes pourront transporter leur vélo sur tous les autobus articulés.

« Le RTC est résolument engagé à rendre plus moderne et attrayant le transport en commun pour les citoyens et citoyennes de Québec. Je vous rappelle que l'achalandage ne cesse de croître depuis 2006, passant de 40 millions de passages annuellement à 45 millions à la fin de 2009.

Avec l'arrivée des autobus articulés, le RTC a franchi un autre pas important pour accroître la place du transport en commun dans l'agglomération de Québec », a conclu le président.

L'Entente fédérale-provinciale relative au transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale sur l'essence conclue entre le Québec et le Canada en 2005 a pour but d'assurer le financement du renouvellement des infrastructures municipales et locales dans une perspective de développement durable, notamment en matière d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et de transport en commun.

Depuis 2005 les municipalités du Québec ont reçu 1,151 milliard de dollars du Fonds de la taxe sur l'essence, auquel s'ajoute une contribution du gouvernement du Québec de 475,7 millions de dollars. Le versement des fonds est assuré par la SOFIL. L'entente Canada-Québec, récemment prolongée, prévoit un appui additionnel du gouvernement du Canada de 1,85 milliard de dollars de 2010 à 2014, auquel s'ajoute la contribution du Québec de plus de 927 millions de dollars, pour un total de 2,78 milliards de dollars.

De plus, le Plan d'action économique du Canada prévoit l'accélération et l'accroissement des récents investissements fédéraux historiques dans l'infrastructure, pour offrir près de 12 milliards de dollars de financement au titre de stimulants pour la réalisation de projets d'ici le 31 mars 2011.

- 30 -

Sources :

Chris Day
Attaché de presse
Cabinet du ministre des Transports,
de l'Infrastructure et des Collectivités
613-991-0700

Alexandre Boucher
Attaché de presse
Cabinet du ministre de l'Emploi et de la
Solidarité sociale, ministre du Travail et
ministre responsable de la région de la
Capitale-Nationale
418 643-4810

Carole Brousseau
Service des communications
Réseau de transport de la Capitale
418 627-2351, poste 5143

Paul-Christian Nolin
Attaché de presse
Cabinet du maire de la Ville de Québec
418 641-6434

Information :

Relations avec les médias
Infrastructure Canada
613-948-1148

Relations avec les médias
Ministère des Transports du Québec
Tél. Québec : 418 644-4444

Marie-Christine Magnan
Relations avec les médias
Ville de Québec
418 641-6210